

## COMMUNIQUE

Du 03 février 2011

### **PRIX DE PEDIATRIE SOCIALE Appel à projets 2011**

La Fondation Mustela lance la **sixième édition du Prix de Pédiatrie Sociale**, en collaboration avec la Société Française de Pédiatrie (SFP).  
Ce prix vise à soutenir une **action de promotion de la « bienveillance » de l'enfant**, de la naissance à douze ans, et de sa famille.

La dotation du prix, **10 000 €**, permet la mise en place de l'action primée, menée sur le terrain par une équipe ou à titre individuel.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de la Fondation Mustela [www.fondationmustela.com](http://www.fondationmustela.com) et devront être déposés au plus tard le **1er juillet 2011** auprès de la Fondation Mustela.

Un **Comité scientifique** sélectionne et pilote les projets. Il est composé de pédiatres, d'une directrice de crèche, d'une directrice d'école de puéricultrice et d'une psychanalyste.

#### **Annexes du communiqué :**

- Annexe 1 - Informations utiles sur le Prix
- Annexe 2 - Comité scientifique 2011
- Annexe 3 - Précédents lauréats

#### **Contacts :**

Chantal LARCADE : 01 43 34 65 04 - [clarcade@expanscience.com](mailto:clarcade@expanscience.com)  
Emmanuelle DUMAS : 01 43 34 65 07 - [edumas@expanscience.com](mailto:edumas@expanscience.com)

## ANNEXE 1

### Informations utiles sur le Prix

Le Prix de Pédiatrie Sociale est destiné à soutenir toute action sur le thème de la « bienveillance » de l'enfant sain ou handicapé, de la naissance à douze ans, dans un environnement familial ou institutionnel (pouponnières, centres éducatifs).

C'est une action de terrain conduite :

- par une équipe sous la responsabilité d'un pédiatre, quel que soit son mode d'exercice (libéral, hospitalier ou communautaire),
- ou
- à titre individuel, par un médecin de Protection Maternelle et Infantile, un médecin scolaire ou un médecin de crèche.

La dotation du prix doit permettre la mise en place de l'action primée. Il ne peut y avoir d'autres partenaires financiers. La somme est remise en deux fois : la moitié lors de la sélection du projet, le solde à la présentation des résultats lors du congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie (juin 2012).

Le lauréat s'engage à présenter les résultats de l'action primée au congrès annuel de la Société Française de Pédiatrie.

## ANNEXE 2

### Comité scientifique 2011

- Professeur Odile KREMP-ROUSSEY Pédiatre hospitalier  
Institut de veille sanitaire - PARIS  
Responsable de la Commission  
Santé Publique et Pédiatrie Sociale  
de la SFP
- Docteur Catherine TURBERG-ROMAIN Pédiatre libéral – PARIS  
Responsable de la Commission  
Communication de la SFP
- Docteur Jacques CHEYMOL Pédiatre libéral - PARIS  
Responsable de la Commission  
Santé Publique et Pédiatrie Sociale  
de la SFP
- Docteur Brigitte SAMSON Pédiatre, Aide Sociale à l'Enfance  
CRETEIL  
Secrétaire Générale Adjointe  
de la SFP
- Madame Fatima KERMACHE Directrice de crèche - PARIS  
Crèche Marcel Bleustein Blanchet
- Madame Annick SAILLAND Directrice d'École de Puériculture  
SAINT-DENIS
- Madame Ginette DELAMEZIERE Dr en psychopathologie,  
Psychanalyste - LILLE
- Anne-Marie BOUVIER Fondation de France  
Responsable département enfance

## ANNEXE 3

### Précédents lauréats

#### En 2010

Pour sa cinquième édition, le Prix de Pédiatrie Sociale a été attribué au **Dr. Marie Odile SERINET-ORBACH**, Praticien Hospitalier à l'Hôpital de pédiatrie et de rééducation (HPR) de Bullion Commune de Longchêne (78), pour le projet intitulé :

**« Les mercredis d'Hélium : une réponse à l'impact de la maladie chronique d'un enfant hospitalisé sur les liens intra-familiaux (parents et fratrie). Expérience d'une collaboration entre un hôpital pédiatrique Soins de suite et de réadaptation (SSR) et un réseau de santé et de proximité dans les Yvelines »**

Un dispositif nommé « les Mercredis d'Hélium » a ainsi été mis en place : il consiste à offrir des ateliers de relaxation, d'art thérapie, un groupe de soutien psychothérapique et un groupe de parole aux enfants et adolescents malades ainsi qu'à leurs familles. Et ce, en accord entre les acteurs de soins locaux.

L'objectif du projet est donc de renforcer les liens familiaux au sein de cette population particulièrement exposée, par un soutien aux parents et aux fratries (dont les difficultés sont souvent occultées par la gravité de la maladie chronique), notamment dans le cadre d'actions groupales. L'objectif secondaire du projet est de sensibiliser les équipes (soignants, intervenants sociaux et éducatifs) aux signes d'une fragilisation des liens familiaux, ainsi que les acteurs locaux du domicile.

#### En 2009

Le Prix de Pédiatrie Sociale a été attribué au Dr. **Florence GUIDANI-ROMAIN**, médecin de PMI à Jassans-Riottier (département de l'Ain) pour son projet en collaboration avec l'association ADESSA - Education Santé Ain :

**« Sensibiliser les familles aux problèmes de rythme de vie des enfants et leur retentissement tant sur le développement de l'enfant que sur l'équilibre familial ou l'intégration sociale ».**

Les bilans de santé effectués dans les écoles maternelles et lors des consultations jeunes enfants ont montré ces dernières années qu'une partie significative des enfants souffre de problèmes de rythme de vie (alimentation, sommeil...) ou/et d'un excès pondéral.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Adapter les pratiques professionnelles** au plus près des particularités de chacun
- **Sensibiliser les parents et les professionnels** de la petite enfance aux retentissements de ces problèmes sur le développement de l'enfant, l'équilibre familial et l'intégration sociale.